

# LE JOURNAL DE RUMIGNY

Bulletin d'information municipale

Numéro 3

décembre 2014

## EDITORIAL

### Quels moyens financiers demain pour les petites communes ?

L'Etat s'est engagé à réduire ses déficits. Il a décidé d'économiser 10 milliards d'euros. Et pour y parvenir, il va notamment réduire les dotations aux collectivités.

Encore faudrait-il que l'Etat cesse de leur déléguer des charges sans leur affecter le financement correspondant: Ces derniers mois, le conseil municipal a notamment pris acte d'une hausse prochaine de sa participation financière au syndicat scolaire liée au financement de la mise en place des « Temps d'Activités Périscolaires ». Il devra dès 2015 ajouter à ses dépenses le coût de l'instruction des documents d'urbanisme par Amiens Métropole, puisque les services de l'Etat chargé de cette mission (jusqu'alors gratuite) seront supprimés en juillet prochain. Autre exemple : le respect de la réglementation sur le handicap nous contraint à établir un « agenda d'accessibilité programmée » qui fixera les travaux – à notre charge – à réaliser pour assurer d'ici trois ans l'accessibilité des bâtiments recevant du public.

Une récente étude révèle que, coïncé entre la baisse des recettes et l'augmentation des charges, l'investissement des communes pourrait s'effondrer de 30 % à l'horizon 2017 et leur capacité à autofinancer leurs investissements se réduire presque à néant ! Certaines collectivités pourraient même être en déficit...



Dans ce contexte, il n'y aura pas de miracle : pour que les prochains budgets de la commune restent équilibrés, il faudra réduire encore les dépenses, puisque les seules recettes sur lesquelles le conseil municipal peut influer proviennent des impôts locaux.

Parmi les pistes d'économie, nous avons notamment retenu le principe de faire réaliser – quand cela est techniquement possible – certains des travaux qu'aurait pu réaliser une entreprise extérieure, par les agents communaux. Ainsi, la construction d'un local de vie dans l'atelier communal, la restauration du mobilier communal, leur ont été confiées. Ils réaliseront également une partie de la nouvelle clôture du cimetière.

Le financement des projets communaux devra être d'autant mieux préparé. Par exemple, celui des travaux prévus pour améliorer la sécurité routière, en cours d'étude par les services d'Amiens Métropole et du Département de la Somme, et qui pourraient se concrétiser en 2015 et 2016.

Je formule le vœu que l'année 2015 soit pour vous, habitants de Rumigny, comme pour l'équipe du conseil municipal, riche de projets qui aboutissent.

Votre Maire  
Dominique EVRARD

## LE CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié est ouvert à tous les habitants de Rumigny âgés de 55 ans ou plus. Il regroupe les anciens du village et les nouveaux habitants désireux de se retrouver régulièrement autour d'une tasse de café. Ces réunions ont lieu le jeudi à partir de 14 h dans la salle de la Bibliothèque de Rumigny. On y joue à la manille, au scrabble, au triomino...On y parle de tout.

L'adhésion (12 euros) donne droit en outre à des réductions pour des sorties ainsi qu'à un déjeuner festif (le Repas de Printemps).

L'Assemblée Générale (fin janvier) est l'occasion de venir voir ce qui se passe et rejoindre les 60 membres du Club.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Nicole GALTIER

**AU CONSEIL MUNICIPAL :**

**REUNION DU 13 OCTOBRE 2014**

• L'entreprise Falize et Blondel, paysagiste, souhaiterait s'installer à Rumigny sur trois parcelles situées rue de Sains. Monsieur Blondel est venu présenter le projet aux membres du Conseil Municipal. Il souhaitait connaître l'avis de ce dernier pour déposer une demande de permis de construire. Il est à noter que la rédaction actuelle du Plan Local d'Urbanisme ne permet pas une telle construction sur ces parcelles.

• Le plan Local d'Urbanisme devrait être terminé avant la fin du premier semestre 2015.

• Les dotations de l'Etat sont en baisse sur ces trois dernières années. Il est donc nécessaire, soit de faire encore plus d'économies, soit de trouver d'autres ressources.

• Le conseil municipal a décidé de valider le projet de l'architecte des bâtiments de France concernant la réduction du périmètre de protection autour des grilles du Manoir.

• Les parents d'élèves semblent plutôt satisfaits du déroulement et des activités proposées lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Actuellement, les enfants sont pris en charge par des intervenants extérieurs rémunérés ou bénévoles (sport, anglais ludique, estampes, conte à l'école maternelle) ou par les agents du SISCO (activités manuelles). La fréquentation est très importante :

Le SISCO aura au moins le mérite d'avoir essayé de mettre en place des activités autre qu'une simple garderie. Il a estimé le coût de cette organisation à environ 10 300 euros pour l'année scolaire.

**REUNION DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2014**

• La loi ALUR ( pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) ne permettra plus aux services de l'Etat d'instruire tous les actes concernant l'occupation des sols à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Les communes doivent donc s'organiser pour créer un service d'instruction.

Une proposition a été faite par le président d'Amiens Métropole : le service d'urbanisme de la ville d'Amiens pourrait être étendu aux communes souhaitant adhérer à ce dispositif. Les conseillers se montrent plutôt favorables.

• Un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir à la rédaction d'une nouvelle convention concernant les tarifs et les conditions de location de la salle des fêtes ainsi que les conditions de son utilisation par les associations.

• Un jeune commerçant a sollicité l'autorisation d'installer, à Rumigny, une frieterie ambulante le vendredi soir.

• Le baby-foot et les enceintes volés en début d'année au foyer communal ont été retrouvés par les gendarmes. La commune reversera le remboursement perçu à la société GAN.

*Marie-Claude BOUTIN*

**LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES A RUMIGNY**

Les ateliers périscolaires ont pris leur rythme de croisière depuis la rentrée, avec une participation de la quasi-totalité des enfants.



**Quelques-unes des réalisations des enfants lors des ateliers « estampe » en septembre et octobre**



En cette fin d'année, les travaux sont tous axés sur Noël.

Lors de la rentrée de janvier, une nouvelle activité "musique" se mettra en place dans les écoles en remplacement de l'activité "estampe".

*Dominique CROGNIER*

**Le personnel du Syndicat scolaire participe activement aux « TAP »**

Voici les différentes activités suivies par les enfants au 1<sup>er</sup> trimestre :

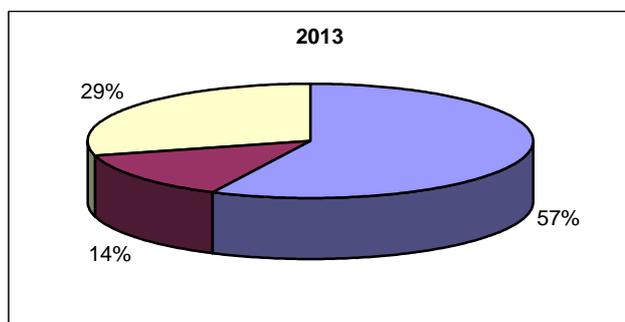
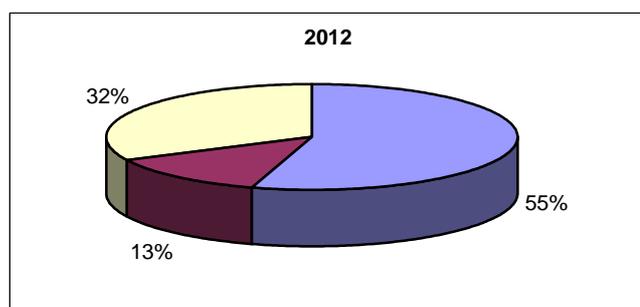
	Lundi	Mardi	Vendredi
Rumigny	sport activités manuelles	anglais ludique étude surveillée activités manuelles	estampe activités manuelles
Hébécourt	anglais ludique	sport	conte
Grattepanche	estampe activités manuelles	étude surveillée activités manuelles	sport

*Marie-Claude BOUTIN*

L'INTEGRALITE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EST ACCESSIBLE SUR LE SITE DE LA COMMUNE : [www.rumigny.fr](http://www.rumigny.fr)

## BUDGET COMMUNAL : LES RECETTES

Les graphiques ci-après présentent la part des principales ressources de la commune : elles sont constituées des impôts locaux, pour lesquels depuis quelques années les taux restent inchangés, même si la base d'imposition est revue chaque année par l'administration ; mais aussi de dotations diverses dont une part importante de dotations globales de fonctionnement versées par l'Etat.



- Impôts locaux
- Autres dotations et participations
- Dotation globale de fonctionnement

Le total de ces ressources s'élevait à 286 148€ pour 2011, 297 112€ pour 2012 et 293 231€ pour 2013.

La part des dotations versées par l'Etat est en diminution depuis 2013 : 29% en 2013 pour 32% en 2012. La volonté du gouvernement de réaliser des économies se traduit dès cette année 2014 par une nouvelle baisse des dotations aux collectivités locales, baisse qui se poursuivra dans les années à venir.

L'endettement mesuré de la commune et la maîtrise des dépenses contribuent à la constitution chaque année d'un léger excédent.

Pour autant, il nous faudra continuer à être vigilant pour maintenir l'équilibre budgétaire, compte tenu d'une augmentation des dépenses sur lesquelles la commune n'a pas de moyens d'action.

A titre d'exemples, celles générées par la réforme des rythmes scolaires, l'accroissement de nos effectifs inscrits à la crèche du SIVU, la participation probable au service d'urbanisme de la métropole à partir du 01/07/2015, et bien entendu la baisse des dotations de l'Etat.

*Françoise BONNECHÈRE*

## AU SISA

La dernière réunion du SISA (Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés) a été centrée sur le vote du budget.

Un réajustement a été proposé afin de mieux accompagner la reprise des activités pour les personnes âgées accueillies et de développer la partie accueil des personnes handicapées.

Une nouvelle coordinatrice des soins vient d'être recrutée.

La séance s'est conclue sur la nécessité de se rapprocher du SISA ou des conseillers municipaux de chaque commune pour les personnes souhaitant bénéficier de ces services.

Pour Rumigny : Florence MESSIO, Hélène FABRER et Jean-Baptiste CARON.

*Hélène FABRER*

## LE NOEL DU SIVU

C'est souvent avec le sourire, parfois avec quelques pleurs, que le Père Noël a été accueilli ce vendredi 12 décembre par les 43 petits fréquentant la crèche d'Hébécourt.

Les travaux en cours au « jardin des lucioles » qui se termineront en mars 2015 permettront d'accueillir plus d'enfants.

*Véronique DUQUESNE*



C'est le 12 décembre, avec un peu d'avance,



que le Père-Noël est venu à Hébécourt.

## RUMIGNY QUITTE LE CANTON DE BOVES

Les cantons ont vu le jour en 1790. À l'époque, la Somme en comptait 72, d'environ huit communes chacun. En 1801, leur nombre tombe à 41. En 1973, trois nouveaux cantons sont constitués à Amiens. Deux derniers s'ajouteront en 1985.

Dans un souci de rééquilibrage démographique et de parité, le nombre de cantons dans la Somme a été divisé par deux (par la Loi du 17 mai 2013). Certains ont été regroupés, d'autres supprimés. Le département de la Somme comprend désormais 23 cantons.

L'écart de population entre les cantons les plus peuplés et les moins peuplés est réduit. L'idée étant d'obtenir des cantons de 24 000 habitants, avec un seuil de tolérance de 20%. Avec ce redécoupage, le canton de la Somme le moins peuplé sera celui de Poix de Picardie (19 800 habitants) et le plus peuplé celui de Ham avec 29 800 habitants.

Rumigny a quitté le canton de Boves. La commune fait désormais partie du canton n° 11 (Amiens 6), qui comprend une partie d'Amiens sud et les communes de Dury, Hébecourt, Rumigny, Sains-en-Amiénois et Saint-Fuscien.

Comme tous les autres cantons, le canton « Amiens 6 » disposera de deux élus, car les candidats devront se présenter par binôme paritaire: une femme et un homme. Actuellement, seules 6 femmes sont conseillères générales dans la Somme, sur 46 élus.

Après les élections départementales, 46 élus siègeront donc toujours à l'Hôtel des Feuillants à Amiens, comme aujourd'hui, mais il y aura autant de femmes que d'hommes. Ce ne seront plus des conseillers «généraux» mais des « conseillers départementaux».

### L'avis d'Olivier JARDÉ, conseiller général du canton de Boves depuis le 28 mars 1994 :

« Je suis opposé à ce découpage du canton de Boves échappant à toute logique géographique et de bassin de vie. Il ne fera faire aucune économie budgétaire puisqu'il ne supprime aucun échelon et ne réduit pas le nombre d'élus. Par ailleurs le Gouvernement a déclaré quelques mois après ce découpage sa volonté de supprimer l'assemblée départementale en 2020. Plus que jamais, il faut rappeler l'importance du Département pour ses actions auprès des habitants, surtout lorsque l'on apprend que la région Picardie va être fusionnée avec celle du Nord Pas de Calais ».

A retenir :

- Les élections auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

- Le mode de scrutin est modifié : l'assemblée départementale est intégralement renouvelée au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de six ans.

- Les candidatures prennent la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme (auxquels s'ajoutent deux suppléants, une femme, un homme).

*Dominique EVRARD*



Rumigny fait partie du canton n° XI, Amiens 6

## TELETHON INTERCOMMUNAL

Un mini-marathon de la classe de Grattepanche, plein de vitalité malgré nuages et petit vent frisquet sur le stade était suivi le dimanche à Rumigny par une randonnée matinale, tout aussi frisque mais récompensée par la rencontre de trois grands chevreuils vers Hébecourt et reconfortée par des boissons chaudes à l'arrivée.

L'après-midi en salle des fêtes un loto accueillait dans une ambiance festive de nombreux joueurs venus en famille. Au total, en incluant les dons, 1.157 € de recette au bénéfice de l'AFM.

Merci aux bénévoles et aux donateurs, sans oublier les participants, parfois venus de communes extérieures, qui ont permis ce résultat.

*Bernard GALTIER*



Au départ de la randonnée



Le tirage est une affaire sérieuse

## NATURE / ENVIRONNEMENT

### LE RECYCLAGE DES DECHETS

Les déchets sont triés par catégorie pour qu'ils puissent être ensuite, soit recyclés, soit valorisés énergétiquement ou, pour une partie, mis en décharge. Pour protéger notre environnement ! La nature ne sait pas détruire certains déchets comme le verre, le plastique, certains métaux.

Ces déchets sont de plus en plus nombreux car la société de consommation produit de plus en plus d'objets qui ne sont pas réutilisés et qui sont jetés dans nos poubelles...

Dans nos poubelles on trouvait en 2009 (source ADEME):

Matières biodégradables 25%, papiers cartons 21%, verre 11%, plastiques 11%, textiles 8%, métaux 4%, divers 20%.

**On nous invite à trier nos déchets car quand tout est mélangé, on ne récupère rien !**

Les déchets sont brûlés ou mis en décharge.

Pour économiser les matières premières et protéger la nature, il faut donc récupérer les déchets qui peuvent être recyclés.

#### Comment bien les trier ?

Pour récupérer du verre, du plastique, du papier, il faut trier par catégorie, c'est ce qu'on appelle le tri sélectif.

Cela demande un peu d'organisation !

Il suffit d'installer un sac jaune, à côté de la poubelle habituelle:

La poubelle habituelle pour les déchets ordinaires, comme les emballages sales, les couches-culottes, cotons-tige, tubes de crème, de dentifrice, stylos, etc...

Et tous les autres déchets qui sont non-recyclables ?

Les restes de repas (os, fonds d'assiettes...), les épluchures rejoindront le bac à compost au fond du jardin.

Le sac jaune ou le conteneur approprié, à côté de la salle des fêtes pour:

- Les emballages en plastique : bouteilles et flacons en plastique.
- Les emballages en carton : cartons, briques alimentaires, boîtes en carton, gros cartons pliés.
- Les emballages métalliques : boîtes de conserve, barquette aluminium, canettes, aérosols.

Un conteneur est réservé pour le verre. Le verre est recyclable à l'infini et a droit à un ramassage spécial, conçu rien que pour lui!

Mais il y a des déchets que nous ne mettons pas dans nos poubelles !

### Qu'en fait t'on ?

Les déchets nuisibles (gravats, batterie, huile de vidange...) sont apportés à la déchetterie située entre St Fuscien et Amiens et les déchets de jardinage à la plate-forme de compostage rue de St Sauflieu.

Les gros encombrants sont déposés sur le trottoir aux dates annoncées par la commune. Les médicaments sont rapportés à la pharmacie, les piles usagées dans les supermarchés, hypermarchés ou vendeurs de piles.

Les vieux vêtements sont donnés à des associations qui les recyclent. Les jouets, mobiliers, appareils ménagers intéressent aussi des organisations caritatives et d'insertion.

Quant on achète un nouvel appareil électrique ou électronique comme par exemple téléphone, ordinateur, sèche cheveux, machine à laver etc..., il faut, soit ramener l'ancien appareil au vendeur qui doit les reprendre gratuitement, soit s'en débarrasser dans une déchetterie ou dans certains hypermarchés.

### Les idées reçues du tri !

« Tous les plastiques sont recyclés » **faux**

*Aujourd'hui, on ne sait recycler que les flacons et bouteilles en plastique n'ayant pas contenu de produits toxiques.*

« Sur les emballages, le pictogramme "point vert" signifie que le produit est recyclable » **faux**

*Cela signifie que les entreprises qui fabriquent ces produits participent financièrement à l'élimination des emballages.*

« Il faut laver les emballages avant de trier » **faux**

*Laver les emballages, c'est gaspiller de l'eau qu'il faut ensuite retraiter.*

*Bien vider les emballages suffit amplement.*

Gérard ADT

## NATURE / ENVIRONNEMENT

**Rés'EAU « Les jardins s'emmêlent » :**

**NOTEZ CES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :**

Soirée « Compost et paillage : pour un jardin fertile, facile et économe » **le jeudi 15 janvier 2015 à la salle des fêtes de Rumigny à 19 heures.**

Atelier : Accueillez la biodiversité dans votre jardin ! » **le samedi 11 avril 2015 à 9h30** dans un jardin de Rumigny.

## DU BON USAGE DES DEFIBRILLATEURS

Notre village est équipée de deux défibrillateurs automatiques externes (D.A.E) situés l'un à l'entrée de la salle des fêtes et l'autre à l'entrée de l'école.



A la salle des fêtes

A la cantine de l'école

Ces dispositifs médicaux contribuent à sauver des personnes victimes d'arrêts cardiaques.

Ces arrêts cardiaques brutaux (qui sont souvent conséquences d'un infarctus) concerneraient en France 30 000 à 60 000 personnes par an et la seule solution face à un arrêt cardiaque est de faire repartir le cœur par un choc électrique ou une défibrillation.



Le délai entre le début de l'arrêt cardiaque et l'utilisation du DAE est un facteur clé de succès pour tenter de faire repartir le cœur normalement et de sauver la victime.

← Retenez bien ce logo !

La défibrillation constitue un élément essentiel de la chaîne de survie.

Cette chaîne consiste en une série de quatre maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie.

- Appel rapide aux services de secours d'urgence (15 ou 112 en Europe)
- Massage cardiaque rapidement entrepris
- Défibrillation précoce
- Soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel aux services d'urgence)

Il faut rappeler que le dispositif DAE ne permet pas à lui seul de sauver une victime, il est impératif de pratiquer un massage cardiaque régulier jusqu'à l'arrivée des secours ou à la reprise du rythme cardiaque.

La formation à l'utilisation du DAE est incluse dans la formation à la prévention et aux secours civiques de niveau 1 qui est accessible au grand public.

Jean-Baptiste. CARON

## LA JOURNEE DE PREVENTION DES MALADIES CARDIO VASCULAIRES du dimanche 7 septembre

Dans le cadre de sa manifestation annuelle de prévention des maladies cardio-vasculaires, la MGEFI a organisé le dimanche 7 septembre des randonnées au départ de la salle des fêtes de Rumigny.

Les brumes automnales ont enveloppé les nombreux participants, qui se sont réconfortés en dégustant les brioches, fruits et crudités mises à leur disposition au retour !



Randonnée dans la brume

## LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

La commune a remplacé l'ancienne remorque par un équipement neuf, léger et adapté aux travaux d'entretien des espaces verts.



L'ancienne remorque...et sa remplaçante

Le local de vie des ateliers communaux sort enfin de terre. Il comprendra l'équipement réglementaire permettant aux employés communaux de travailler dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.



Le local est construit en blocs de béton cellulaire

Dominique EVRARD

## A LA BIBLIOTHEQUE :

### Désherbage

Les cartons sont maintenant vidés de leur contenu (ouf !) et nombreux livres sont venus compléter nos rayons. Prochaine étape pour cette fin d'année: améliorer le rangement par ordre alphabétique pour ensuite mettre en valeur notre catalogue.

*Hélène FABRER*

### "Oublie un livre quelque part" (du 8 au 14 septembre 2014)

Un certain nombre de livres détenus en double par la bibliothèque municipale ainsi que des livres offerts ont été déposés dans les abribus, sous le porche de l'église et sur quelques bancs de la commune pendant l'opération "Oublie un livre quelque part", opération lancée dans un grand nombre de pays.

Les livres jeunesse ont été pris le lendemain des dépôts, les livres adultes ont mis du temps à partir voire sont restés longtemps sur les bancs ... Si l'opération est renouvelée les prochaines années, il faudra cibler essentiellement les lecteurs collégiens et lycéens.

*Bernard GALTIER et Dominique CROGNIER*

### Réponses au questionnaire « La parole aux habitants » :

Quelques habitants ont répondu à notre questionnaire avec humour parfois concernant notre nouveau « journal de Rumigny ». La présentation semble « claire, simple et gaie » et elle correspond aux moyens de la commune. Le numéro 2 du journal était mieux fourni en informations. Ils nous invitent à continuer dans cette voie.

Voici quelques conseils que nous avons reçus :

Porter la priorité sur l'information sur ce qui se passe dans la commune : informations scolaires, sorties, histoire locale...

Ne pas abuser des photos. Préférer un petit dessin plutôt qu'un grand texte...

Garder du bon sens, de la diversité et de la curiosité !

Quelques thèmes nouveaux nous ont été proposés :

- sport, urbanisme, transport, animations communales, nature sorties santé, randonnée, jardin (comment l'entretenir ?), cuisine : une recette de saison ?

- humour en picard ? Poème ...

- interview d'un habitant ou d'une personnalité

Et pourquoi pas une rubrique dans laquelle la question posée par un ou plusieurs habitants trouverait sa réponse ?

*Hélène FABRER*

### Ouverture de la bibliothèque

Elle est désormais ouverte aussi le samedi matin de 10h à 12h depuis septembre !

De nouveaux bénévoles ont participé à la permanence de la bibliothèque le samedi matin, mais le public n'est pas venu très nombreux. La mise en place d'Innocent'Art, le samedi matin aux horaires d'ouverture de la bibliothèque permettra aux habitants de rencontrer les amateurs de peinture et d'écriture du village lors des échanges de livres.

*Hélène FABRER*

### Avis aux lecteurs de romans

Je vous conseille vivement la lecture de deux sagas dans le genre « légendes » et « fantastique » :

**Graal**, de Christian de Montella, est un roman médiéval en 4 tomes qui raconte l'histoire de Lancelot du Lac, des Chevaliers de la Table Ronde et du Roi Arthur.

On est immédiatement plongé dans l'univers des Chevaliers de la Table Ronde et l'on se met dans la peau du héros Lancelot, lancé dans la quête du Saint-Graal.

**C'est captivant, bien rythmé, et abordable car l'auteur est spécialisé dans la littérature pour la jeunesse.**

**Tobie Lolness**, de Timothée de Fombelle, en 2 tomes, est une grande aventure fantastique. Tobie Lolness mesure 1m et demi et vit avec sa famille dans un arbre (c'est son monde, avec les hautes branches et les basses branches inconnues et hostiles). J'ai bien aimé ce personnage drôle et intrigant qui va découvrir de grands secrets, rencontrer d'autres peuples et survivre pour sauver son arbre menacé. C'est un roman qui fait aussi réfléchir !

Vous pouvez emprunter tous ces livres passionnants à la bibliothèque.

*Baptiste MONNEHAY*

### **LA SOIREE « LECTURE CONFITURE » du 9 octobre 2014**

Une sélection de textes autour de la confiture a été lue (et chantée) par et pour le public réuni à la bibliothèque.



Ce fut l'occasion de déguster des confitures "maison" et d'autres productions peu courantes.



**Gourmets ou amateurs de littérature ?**

Cette opération, qui a rencontré un vif succès, est à renouveler autour du chocolat, des tartes "maison" et bien d'autres thèmes ...

*Bernard GALTIER*

**AU COMITE DES FETES :**

**La réderie du 31 août 2014...**



La cuvée 2014 de la réderie du Comité était une réussite, avec 108 emplacements occupés !

Plus de la moitié des rédeux étaient des habitants de Rumigny. Le beau temps nous a permis une revanche après la déception de 2013. Frites et saucisses ont trouvé preneur. On a même un peu manqué ! L'initiative du Comité de proposer également des crêpes a permis aux parents d'offrir une gâterie aux enfants. La buvette a elle aussi très bien marché, trop bien peut-être en fin de journée...



**Fin prêts pour le « coup de feu » !**

Au total, le bénéfice atteint 1441 € après déduction de toutes les dépenses, parmi lesquelles les places de manège offertes le lundi soir par le Comité aux enfants. Rappelons que la réderie est pratiquement la seule animation bénéficiaire du Comité.



**A l'heure du rangement, personne n'est de trop !**

**...suivie de la fête de la commune du 1<sup>er</sup> septembre**

Avec le retour des autos tamponneuses ! C'est une animation de plus en plus coûteuse, car les professionnels font jouer la concurrence entre les villages.

Le Comité, le maire et ses adjoints complètent la subvention communale par l'achat de places de manège ou d'autos tamponneuses offertes aux enfants. Merci à Messieurs GHIER et ROUTIER pour leur professionnalisme !



**Les seniors ont eu droit à leur quart d'heure de sensations...**

**La journée « mon voisin est un artiste » et la bourse aux plantes du dimanche 19 octobre.**

Le Comité a proposé deux animations simultanées : la bourse aux plantes, à l'extérieur de la salle des fêtes, et l'exposition « Mon voisin est un artiste », à l'intérieur.

Pour cette dernière, le Comité s'est limité à des activités réellement créatrices. Les superbes estampes réalisées par les élèves de l'école pendant les Temps d'Activités Périscolaires ont été exposées.



**Beau succès pour la présentation des estampes des enfants.**

Des ateliers ont permis à quelques volontaires d'initier les amateurs à leur technique.



**Initiation au «quilling»**



**Echange de passions...**



**et à l'extérieur, échange de plantes !**

*Corinne BLANGER / Dominique EVRARD*

## LES DEBUTS D'INNOCENT'ART

Suite à la journée « Mon voisin est un artiste », Innocent'art est né ! D'une idée toute simple : développer sans prétention un projet créatif ou encore s'essayer à des techniques différentes : peinture acrylique, à l'huile ou à l'aquarelle mais aussi estampe, tricot ou broderie selon les envies.



Et c'est déjà un succès pour cette activité qui démarre sur les chapeaux de roue dans une bonne ambiance créative avec des animateurs disponibles.

Contact : Françoise ASSELIN  
au 03 22 42 39 37

**Séances les :**  
jeudis de 18 à 19h30  
samedis de 10 à 12h  
**Salle de bibliothèque de Rumigny.**

*Les artistes du comité*

## LE BILLET DU PRESIDENT DU COMITE

Il est d'usage en fin d'année de dresser une rétrospective de l'année écoulée, aussi le Comité des Fêtes ne faillit pas à la règle.

La première activité de 2014 fut le repas des aînés, devenu au fil des années incontournable.

Un contretemps nous a obligé d'annuler la soirée du 15 février.

Le 11 avril a eu lieu l'assemblée générale qui permit d'accueillir 5 nouveaux membres au Comité.

Avec ces nouveaux adhérents de nouvelles idées et animations vont voir le jour.

Le 12 avril une soirée œnologique sur le thème du Champagne a ravi de nombreux amateurs.

La fête des voisins fin mai a pour la 5<sup>ème</sup> année connu son succès habituel. S'ensuivit le 14 Juillet et la réderie fin août.

Le 19 octobre l'exposition « Mon voisin est un artiste » fut animée par deux groupes musicaux SICUANI et Peut Qu'Manquer qui ont dynamisé l'après midi.

Mi novembre un groupe d'une quinzaine de personnes ont créé INNOCENT'ART, avec notamment Françoise, Dominique, Jean Pierre et Corinne.

Pour 2015 le Comité des Fêtes continuera de proposer différentes activités avec pour objectif de faire participer le plus grand nombre de Ruminois.

La prochaine assemblée générale se déroulera en février et un renouvellement de l'équipe vous sera proposé.

Je terminerai cette note en vous souhaitant à tous une bonne fin d'année 2014 et tous nos vœux pour vous et vos familles pour 2015.

*Le Président, Roger ASSELIN*

## LE NOEL DES ENFANTS DE RUMIGNY



Pratique pour passer le balai...



Un Père-Noël dynamique...



pour le plaisir des jeunes et moins jeunes.

Les enfants âgés de 3 à 10 ans se sont retrouvés samedi 20 décembre à la salle des fêtes de Rumigny où le Père-Noël leur avait donné rendez-vous. La distribution des cadeaux a été précédée du spectacle de Willy le magicien, qui s'est bien terminée : tout ce qu'il a fait disparaître a finalement réapparu. Parents et enfants ont terminé l'après-midi en partageant les gâteaux, cafés et chocolats chauds préparés par l'équipe municipale.

*Dominique EVRARD*

## 11 NOVEMBRE 1914 – 11 NOVEMBRE 2014

Pour le centenaire de la première guerre mondiale, tous les élèves des 2 classes de l'école se sont rendus au monument aux morts pour y déposer les bleuets et les coquelicots en papier, confectionnés par les plus jeunes.



La jeunesse prend conscience de sa chance de vivre dans un pays en paix.

Marie-Claude BOUTIN

## LE RETOUR DU BABY FOOT !

Une bonne surprise !

En mars dernier, un baby-foot et des enceintes étaient dérobés à la salle des fêtes.

Le 4 novembre, la gendarmerie de Conty nous informait que leur enquête avait permis de les retrouver, et nous invitait à venir en reprendre possession ! Nous y avons été accueillis par le gendarme Gilles FLAMENT, qui nous a précisé que l'enquête sur ces larcins était toujours en cours.



Le matériel a été récupéré en bon état

Dominique EVRARD

## NOEL DES ENFANTS, REPAS DES AINES ET COLIS DE NOEL

Le conseil municipal a décidé de maintenir en 2014 les traditions communales :

Le Noël des enfants aura lieu le 20 décembre. Y sont invités tous les enfants de Rumigny de moins de onze ans.

Le colis de Noël est offert à toutes les personnes de plus de 67 ans qui n'ont pas expressément décliné l'offre de la commune. Quant au repas des aînés, il aura lieu à la salle des fêtes le 25 janvier 2015 et accueillera les aînés de plus de 62 ans.

Rappelons que c'est une décision de la précédente municipalité, en 2012, qui a repoussé les âges d'éligibilité (fixés longtemps à 65 et 60 ans) d'un an tous les deux ans, afin de tenir compte du recul de l'âge de départ à la retraite. Mais nous sommes encore bien loin des 70 ou 75 ans généralement requis dans de nombreuses communes !

Dominique EVRARD

## ETAT CIVIL

**Décès:** Monsieur Marcel FOURMAUX est décédé le 1<sup>er</sup> octobre ; il était né le 30 décembre 1936 à Rumigny.

Madame Thérèse DELATTRE (née FOURMAUX) est décédée le 5 novembre ; elle était née le 24 juin 1921 à Rumigny.

Madame Irène COOLEN (née BOUCHON) est décédée le 10 novembre ; elle était née le 12 décembre 1922 à Rumigny.

Madame Viviane MAREL est décédée le 28 novembre à l'âge de 65 ans.

Monsieur Thiéry BONNASSIES est décédé le 7 décembre ; il était né à Rue le 31 août 1954.

**JOURNAL DE RUMIGNY :** Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

Directeur de la publication : Dominique EVRARD. Comité de rédaction : Véronique DUQUESNE, Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

Ont participé à ce numéro 3 : Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Roger et Françoise ASSELIN, Corinne BLANGER, François BONNECHÈRE, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Bernard et Nicole GALTIER, Dominique EVRARD, Hélène FABRER, Baptiste et Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

Photographies de Roger ASSELIN, Corinne BLANGER, Marie-Claude BOUTIN, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Daniel GIRAULT, Dominique et Thérèse EVRARD.

Site internet de la commune : [www.rumigny.fr](http://www.rumigny.fr) (Le nouveau site sera opérationnel début 2015). Imprimé par nos soins. Dépôt légal.

Adresse de messagerie : [communederumigny@orange.fr](mailto:communederumigny@orange.fr). Aujourd'hui, les messages de la commune sont adressés à 111 adresses.

Donnez votre accord pour les recevoir en remplissant le formulaire disponible en mairie ou sur le site internet.

Le BLOG du Comité des fêtes: <http://cfrumigny.canalblog.com>